



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le **25 MARS 2021**

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

Dans un souci constant d'accompagnement quotidien et de protection renforcée, nous avons souhaité répondre à vos attentes légitimes en vous soutenant très concrètement dans l'exercice de votre mandat.

C'est précisément l'objet de la formation à la gestion des incivilités mise en place par la gendarmerie nationale à la demande du gouvernement. Développée par la cellule nationale de négociation du GIGN en lien étroit avec l'AMF, elle donne des clés de compréhension pour désamorcer les conflits, faciliter le dialogue et rétablir la communication avec un individu. Dispensée en 4 heures par les négociateurs régionaux de la gendarmerie au profit des élus volontaires, elle comporte un volet théorique fondé sur un support pédagogique et un volet pratique axé sur des mises en situation. Chaque session comporte un maximum de 12 élus afin de garantir un haut niveau de pédagogie et d'échanges. Une méthode d'analyse réflexe (M.A.I.R.E.S.) y est notamment proposée pour aider les élus à évaluer le danger, rappelant l'importance d'appeler le 17 dès que nécessaire.

Concernant la police nationale, une formation est en cours d'élaboration à l'École nationale supérieure de la police et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Sous l'autorité des préfets, les directeurs départementaux de sécurité publique et commandants des groupements de gendarmerie de vos départements, en lien avec les associations départementales des maires de France, se tiennent d'ores et déjà disponibles pour vous exposer les conditions de mise en œuvre de ces formations conçus par vous et pour vous.

En espérant sincèrement que vous vous portiez volontaire pour suivre cette sensibilisation.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.


François Baroin

Président de l'AMF


Gérald Darmanin

Ministre de l'Intérieur